

CHATEAU EUGENIE
Famille COUTURE
1468 Route de Riviere-Haute
46140 ALBAS

Téléphone : 05 65 30 73 51

Fax :

N° SIRET 32697890500015

0121Z

N° TVA : FR74 326978905

LES FINS GOURMETS ***
80 RUE DES ALISIERS
46260 LIMOGNE EN QUERCY
France

N° de TVA : FR35352750434

Référence : CDE MAIL THIERRY DU 09.04 - EXPE

Facture N° 251371 du 10/04/2025

Page N° 1

Quantité unit.	Unité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
		Livraison N° 042558 du 10/04/2025				
		!!!!!! GENCOD BOUTEILLE !!!!!!!				
400,00	UNI	Litres IGP Côtes du Lot Rouge La Treille du Roy	1,99 €		796,00 €	V2
60,00	UNI	Bouteille(s) 75 cl 2021 Tsar Pierre le Grand CAHORS AOP	5,51 €		330,60 €	V2
30,00	UNI	Bouteille(s) 75 cl. 2020 Réserve de l'Aïeul CAHORS AOP	7,54 €		226,20 €	V2
48,00	UNI	Ble(s) Cousu Main 2023 IGP Côtes du Lot Blanc	7,54 €		361,92 €	V2
		RUPTURE STOCK RATAFIA 50CL				
		DSA n°25FRG0547001127850592				

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V2	TVA COLLECTEE 20%	20,00	1 714,72 €	342,94 €

Total H.T. 1 714,72 €

Net H.T. 1 714,72 €

T.V.A. 342,94 €

Total T.T.C. 2 057,66 €

Date d'échéance : 09/06/2025 Mode de règlement : Virements sur BP

CONDITIONS DE VENTE : Nos factures sont payables sans escompte sauf accord préalable. Pour tout règlement intervenant après l'échéance mentionnée ci-dessus des pénalités de retard seront applicables au taux de 1,5% par mois. Le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité immédiate de toutes nos créances. Si lors d'une précédente livraison l'acheteur s'est soustrait à l'une des ses obligations (défaut ou retard de règlement par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé sauf si l'acheteur fournit des garanties suffisantes ou un paiement d'avance. En cas de non-paiement et d'une intervention contentieuse une pénalité de 15 % des sommes dues à titre de clause pénale sera exigée en plus des frais de justice. A compter du 1er janvier 2013, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture payée en retard. (Art D441-5. douzième alinéa du I de l'article L441-6 du code de commerce). En cas de contestation, litige ou autre, seul le Tribunal de Commerce de Cahors sera compétent. Réserve de propriété : toute marchandise livrée restera notre propriété jusqu'au paiement intégral de son prix, conformément à la loi n°80.355 du 12 mai 1980.

Net à payer 2 057,66 €
Soit 13 497,36 F

Facture N° 251371 du 10/04/2025
Montant **2 057,66 €**
Code client 46FINS